



Québec, le 7 novembre 2025



Objet : Demande d'accès aux documents
N/Réf : 2025-10-21-011

Madame,

La présente fait suite à votre demande d'accès aux documents reçue par courriel le 20 octobre dernier concernant l'entreprise les Immobilisations Jupiter inc., située au 2575, Route 139, Drummondville, Québec, J2A 2K3.

À cet égard, il appert de l'analyse du dossier que nous ne pouvons y répondre que partiellement. En conséquence, vous trouverez ci-joint les informations accessibles en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1) ci-après « Loi sur l'accès », détenues par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.

Dans les documents qui vous sont transmis, vous constaterez que certains renseignements ont été retirés conformément aux articles 23, 24, 53, 54 et 59 de la Loi sur l'accès.

Ainsi, en vertu, des articles 23 et 24 de cette loi, nous ne pouvons vous communiquer certains renseignements fournis par un tiers sans son consentement.

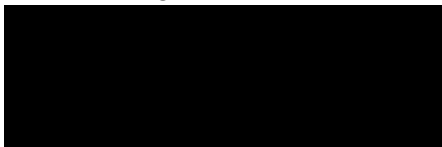
De plus, les articles 53, 54 et 59 de la Loi sur l'accès ne nous permettent pas de donner accès à certaines informations puisqu'elles renferment des renseignements personnels, lesquels sont confidentiels au sens de cette loi.

Enfin, conformément aux articles 51 et 135 de la Loi sur l'accès, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information dans les trente jours de la présente décision. Vous trouverez ci-joint les explications relatives à l'exercice de ce recours.

...2

Pour toute information, vous pouvez contacter monsieur David Dubé, adjoint à la responsable de l'accès à l'information, par téléphone au 418 380-2136 ou par courrier électronique à accesinformation@mapaq.gouv.qc.ca.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Sabrina Marino
Secrétaire générale
Responsable de la Loi sur l'accès

Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels

(Chapitre A-2.1)

Article 23

Un organisme public ne peut communiquer le secret industriel d'un tiers ou un renseignement industriel, financier, commercial, scientifique, technique ou syndical de nature confidentielle fourni par un tiers et habituellement traité par un tiers de façon confidentielle, sans son consentement.

Article 24

Un organisme public ne peut communiquer un renseignement fourni par un tiers lorsque sa divulgation risquerait vraisemblablement d'entraver une négociation en vue de la conclusion d'un contrat, de causer une perte à ce tiers, de procurer un avantage appréciable à une autre personne ou de nuire de façon substantielle à la compétitivité de ce tiers, sans son consentement.

Article 53

Les renseignements personnels sont confidentiels sauf dans les cas suivants:

1° la personne concernée par ces renseignements consent à leur divulgation; si cette personne est mineure, le consentement peut également être donné par le titulaire de l'autorité parentale;

2° ils portent sur un renseignement obtenu par un organisme public dans l'exercice d'une fonction juridictionnelle; ils demeurent cependant confidentiels si l'organisme les a obtenus alors qu'il siégeait à huis-clos ou s'ils sont visés par une ordonnance de non-divulgation, de non-publication ou de non-diffusion.

Article 54

Dans un document, sont personnels les renseignements qui concernent une personne physique et permettent de l'identifier.

Article 59

Un organisme public ne peut communiquer un renseignement personnel sans le consentement de la personne concernée.

Toutefois, il peut communiquer un tel renseignement sans le consentement de cette personne, dans les cas et aux strictes conditions qui suivent:

1° au procureur de cet organisme si le renseignement est nécessaire aux fins d'une poursuite pour infraction à une loi que cet organisme est chargé d'appliquer, ou au Directeur des poursuites criminelles et pénales si le renseignement est nécessaire aux fins d'une poursuite pour infraction à une loi applicable au Québec;

2° au procureur de cet organisme, ou au procureur général lorsqu'il agit comme procureur de cet organisme, si le renseignement est nécessaire aux fins d'une procédure judiciaire autre qu'une procédure visée dans le paragraphe 1°;

3° à un organisme qui, en vertu de la loi, est chargé de prévenir, détecter ou réprimer le crime ou les infractions aux lois, si le renseignement est nécessaire aux fins d'une poursuite pour infraction à une loi applicable au Québec;

4° à une personne à qui cette communication doit être faite en raison d'une situation d'urgence mettant en danger la vie, la santé ou la sécurité de la personne concernée;

5° à une personne qui est autorisée par la Commission d'accès à l'information, conformément à l'article 125, à utiliser ce renseignement à des fins d'étude, de recherche ou de statistique;

6° *(paragraphe abrogé);*

7° *(paragraphe abrogé);*

8° à une personne ou à un organisme, conformément aux articles 61, 66, 67, 67.1, 67.2, 68 et 68.1;

9° à une personne impliquée dans un événement ayant fait l'objet d'un rapport par un corps de police ou par une personne ou un organisme agissant en application d'une loi qui exige un rapport de même nature, lorsqu'il s'agit d'un renseignement sur l'identité de toute autre personne qui a été impliquée dans cet événement, sauf s'il s'agit d'un témoin, d'un dénonciateur ou d'une personne dont la santé ou la sécurité serait susceptible d'être mise en péril par la communication d'un tel renseignement.

Article 51

Lorsque la demande est écrite, le responsable rend sa décision par écrit et en transmet copie au requérant et, le cas échéant, au tiers qui a présenté des observations conformément à l'article 49.

La décision doit être accompagnée du texte de la disposition sur laquelle le refus s'appuie, le cas échéant, et d'un avis les informant du recours en révision prévu par la section III du chapitre IV et indiquant notamment le délai pendant lequel il peut être exercé.

Article 135

Une personne dont la demande écrite a été refusée en tout ou en partie par le responsable de l'accès aux documents ou de la protection des renseignements personnels peut demander à la Commission de réviser cette décision.

Une personne qui a fait une demande en vertu de la présente loi peut demander à la Commission de réviser toute décision du responsable sur le délai de traitement de la demande, sur le mode d'accès à un document ou à un renseignement, sur l'application de l'article 9 ou sur les frais exigibles.

Ces demandes doivent être faites dans les trente jours qui suivent la date de la décision ou de l'expiration du délai accordé par la présente loi au responsable pour répondre à une demande. La Commission peut toutefois, pour un motif raisonnable, relever le requérant du défaut de respecter ce délai.



Date: 2025-09-12

Heure d'arrivée: 10:30

Numéro du rapport d'inspection: 3913745

Raison de la visite: Insp. régulière (01)

Exploitant: JUPITER NOURRITURE POUR ANIMAUX INC.

Établissement: Sans objet

Bannière: Sans objet

Responsable: LINE CHASTENAY

Adresse de l'établissement: 2575 ROUTE 139, DRUMMONDVILLE, J2A2K3, (Québec)

Numéro de dossier: 2580561 - 1

Numéro spécifique: F-017

Loi sur la santé des animaux, L.C. 1990, CH.21

Loi sur les produits alimentaires (RLRQ, chapitre P-29)

REMARQUES

Inspection mensuelle de l'établissement.

Aucun changement au niveau des installations.

Fiche de contrôle complétée et jointe au dossier.

MESSAGE D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Agissons ensemble dans la lutte au gaspillage alimentaire !

Pour en savoir plus visitez le : www.mapaq.gouv.qc.ca/gaspillage-alimentaire-conseils

IDENTIFICATION DE L'INSPECTEUR

Nom de l'inspecteur: FRANCIS LABONTÉ

Adresse: 1525, BOUL. SAINT-JOSEPH, BUR. 3.00, DRUMMONDVILLE, J2C2E9, (Québec)

Téléphone: 819 475-8506 poste 4704

Télécopieur: 819 475-8427

Courriel : Francis.Labonte@mapaq.gouv.qc.ca

Suite à une vérification, le rapport d'inspection a été modifié.

J'ai personnellement constaté les faits et posé les gestes mentionnés dans ce rapport produit le : 2025-09-12

Signature :

SIGNATURE DE L'EXPLOITANT

Le rapport d'inspection No 3913745 a été remis à Stéphanie Houle

L'exploitant ou son représentant reconnaît avoir pris connaissance de ce rapport.

Signature :



Date: 2025-08-20

Heure d'arrivée: 10:30

Numéro du rapport d'inspection: 3903455

Raison de la visite: Insp. régulière (01)

Exploitant: JUPITER NOURRITURE POUR ANIMAUX INC.

Établissement: Sans objet

Bannière: Sans objet

Responsable: ADRIANA ALFARO

Adresse de l'établissement: 2575 ROUTE 139, DRUMMONDVILLE, J2A2K3, (Québec)

Numéro de dossier: 2580561 - 1

Numéro spécifique: F-017

Loi sur la santé des animaux, L.C. 1990, CH.21

Loi sur les produits alimentaires (RLRQ, chapitre P-29)

REMARQUES

Inspection mensuelle de l'usine.

Aucun changement aux installations.

MESSAGE D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Agissons ensemble dans la lutte au gaspillage alimentaire !

Pour en savoir plus visitez le : www.mapaq.gouv.qc.ca/gaspillage-alimentaire-conseils

IDENTIFICATION DE L'INSPECTEUR

Nom de l'inspecteur: FRANCIS LABONTÉ

Adresse: 1525, BOUL. SAINT-JOSEPH, BUR. 3.00, DRUMMONDVILLE, J2C2E9, (Québec)

Téléphone: 819 475-8506 poste 4704

Télécopieur: 819 475-8427

Courriel : Francis.Labonte@mapaq.gouv.qc.ca

J'ai personnellement constaté les faits et posé les gestes mentionnés dans ce rapport produit le : 2025-08-20

Signature :

SIGNATURE DE L'EXPLOITANT

Le rapport d'inspection No 3903455 a été remis à Stéphanie Houle

L'exploitant ou son représentant reconnaît avoir pris connaissance de ce rapport.

Signature :

PERMIS

2580561-0001-01

F-017

Loi sur les produits alimentaires (RLRQ, chapitre P-29)

ATELIER D'ÉQUARRISSAGE

CATÉGORIE: FONDOIR

CONDITIONS: LIMITE A LA FABRICATION DE PRODUITS DE VIANDES NON COMESTIBLES POUR ANIMAUX DE COMPAGNIE CONDITIONNES SELON UN PROCEDE VALIDE PAR TRAITEMENT THERMIQUE SECURITAIRE OU UN PROCEDE EQUIVALENT ET PERMETTANT LA CONSERVATION A TEMPERATURE AMBIANTE.

NOM ET ADRESSE DE L'EXPLOITANT:

JUPITER NOURRITURE POUR ANIMAUX INC.
2575, ROUTE 139
DRUMMONDVILLE, (Qc)
J2A 1Z3

LIEU D'EXPLOITATION:

2575, ROUTE 139
DRUMMONDVILLE, (Qc)
J2A 2K3



André Lamontagne

CE PERMIS PREND EFFET LE 2025-08-11 ET EXPIRE LE 2026-08-10

Ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation



Date: 2025-05-20

Heure d'arrivée: 11:30

Numéro du rapport d'inspection: 3867169

Raison de la visite: Insp. régulière (01)

Exploitant: JUPITER NOURRITURE POUR ANIMAUX INC.

Établissement: Sans objet

Bannière: Sans objet

Responsable: ADRIANA ALFARO

Adresse de l'établissement: 2575 ROUTE 139, DRUMMONDVILLE, J2A2K3, (Québec)

Numéro de dossier: 2580561 - 1

Numéro spécifique: F-017

Loi sur la santé des animaux, L.C. 1990, CH.21

Loi sur les produits alimentaires (RLRQ, chapitre P-29)

REMARQUES

Inspection mensuelle en compagnie de Stéphanie Houle et de de Adriana Alfaro, nouvelle directrice en poste.

-Signature du formulaire "Absence de coupe de boeuf de plus de 30 mois contenant du MRS (colonne vertébrale)" pour l'année 2025.

-Aucun changement au niveau des installations et des fournisseurs.

-Production principalement effectuée pour la compagnie VetDiet.

MESSAGE D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Agissons ensemble dans la lutte au gaspillage alimentaire !

Pour en savoir plus visitez le : www.mapaq.gouv.qc.ca/gaspillage-alimentaire-conseils

IDENTIFICATION DE L'INSPECTEUR

Nom de l'inspecteur: FRANCIS LABONTÉ

Adresse: 1525, BOUL. SAINT-JOSEPH, BUR. 3.00, DRUMMONDVILLE, J2C2E9, (Québec)

Téléphone: 819 475-8506 poste 4704

Télécopieur: 819 475-8427

Courriel : Francis.Labonte@mapaq.gouv.qc.ca

Suite à une vérification, le rapport d'inspection a été modifié.

J'ai personnellement constaté les faits et posé les gestes mentionnés dans ce rapport produit le : 2025-05-20

Signature :

SIGNATURE DE L'EXPLOITANT

Le rapport d'inspection No 3867169 a été remis à Stéphanie Houle

L'exploitant ou son représentant reconnaît avoir pris connaissance de ce rapport.

Signature :



Date: 2025-01-15

Heure d'arrivée: 11:00

Numéro du rapport d'inspection: 3816609

Raison de la visite: Insp. régulière (01)

Exploitant: JUPITER NOURRITURE POUR ANIMAUX INC.

Établissement: Sans objet

Bannière: Sans objet

Responsable: JOSEE COURNOYER

Adresse de l'établissement: 2575 ROUTE 139, DRUMMONDVILLE, J2A2K3, (Québec)

Numéro de dossier: 2580561 - 1

Numéro spécifique: F-017

Loi sur les produits alimentaires (RLRQ, chapitre P-29)

REMARQUES

Inspection trimestrielle de l'usine.

-En opération.

-Aucun changement au niveau des installations, des fournisseurs et du contrôle de la vermine.

-L'entreprise prévoit produire des recettes à base de bœuf prochainement (bœuf fourni par BHJ)

-L'usine produit principalement pour la compagnie VetDiet.

MESSAGE D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Agissons ensemble dans la lutte au gaspillage alimentaire !

Pour en savoir plus visitez le : www.mapaq.gouv.qc.ca/gaspillage-alimentaire-conseils

IDENTIFICATION DE L'INSPECTEUR

Nom de l'inspecteur: FRANCIS LABONTÉ

Adresse: 1525, BOUL. SAINT-JOSEPH, BUR. 3.00, DRUMMONDVILLE, J2C2E9, (Québec)

Téléphone: 819 475-8506 poste 4704

Télécopieur: 819 475-8427

Courriel : Francis.Labonte@mapaq.gouv.qc.ca

J'ai personnellement constaté les faits et posé les gestes mentionnés dans ce rapport produit le : 2025-01-15

Signature :

SIGNATURE DE L'EXPLOITANT

Le rapport d'inspection No 3816609 a été remis à Stéphanie Houle

L'exploitant ou son représentant reconnaît avoir pris connaissance de ce rapport.

Signature :



Date: 2024-11-19

Heure d'arrivée: 14:00

Numéro du rapport d'inspection: 3797469

Raison de la visite: Insp. régulière (01)

Exploitant: JUPITER NOURRITURE POUR ANIMAUX INC.

Établissement: Sans objet

Bannière: Sans objet

Responsable: JOSEE COURNOYER

Adresse de l'établissement: 2575 ROUTE 139, DRUMMONDVILLE, J2A2K3, (Québec)

Numéro de dossier: 2580561 - 1

Numéro spécifique: F-017

Loi sur les produits alimentaires (RLRQ, chapitre P-29)

REMARQUES

Inspection trimestrielle de l'usine.

-Activités en cours.

-Aucun changement au niveau des fournisseurs.

-Contrôle des vermines par Agro-Extermination.

Mention de projet de recette à base de boeuf qui proviendrait des même fournisseurs actuels.

MESSAGE D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Agissons ensemble dans la lutte au gaspillage alimentaire !

Pour en savoir plus visitez le : www.mapaq.gouv.qc.ca/gaspillage-alimentaire-conseils

IDENTIFICATION DE L'INSPECTEUR

Nom de l'inspecteur: FRANCIS LABONTÉ

Adresse: 1525, BOUL. SAINT-JOSEPH, BUR. 3.00, DRUMMONDVILLE, J2C2E9, (Québec)

Téléphone: 819 475-8506 poste 4704

Télécopieur: 819 475-8427

Courriel : Francis.Labonte@mapaq.gouv.qc.ca

J'ai personnellement constaté les faits et posé les gestes mentionnés dans ce rapport produit le : 2024-11-19

Signature :

SIGNATURE DE L'EXPLOITANT

Le rapport d'inspection No 3797469 a été remis à Josée Cournoyer

L'exploitant ou son représentant reconnaît avoir pris connaissance de ce rapport.

Signature :

SIGNATURE DE L'EXPLOITANT

Le rapport d'inspection No 3763519 a été remis à Stéphanie Houle

L'exploitant ou son représentant reconnaît avoir pris connaissance de ce rapport.

Signature :



Date: 2024-06-13

Heure d'arrivée: 10:30

Numéro du rapport d'inspection: 3733813

Raison de la visite: Insp. régulière (01)

Exploitant: JUPITER NOURRITURE POUR ANIMAUX INC.

Établissement: Sans objet

Bannière: Sans objet

Responsable: JOSEE COURNOYER

Adresse de l'établissement: 2575 ROUTE 139, DRUMMONDVILLE, J2A2K3, (Québec)

Numéro de dossier: 2580561 - 1

Numéro spécifique: F-017

Loi sur la santé des animaux, L.C. 1990, CH.21

Loi sur les produits alimentaires (RLRQ, chapitre P-29)

REMARQUES

Inspection trimestrielle de l'usine et signature du formulaire Absence de coupe de boeuf de 30 mois ou plus contenant du MRS pour l'année 2024.

-Aucun changement au niveau des installations, des fournisseurs et de la compagnie d'extermination.

-L'usine produit principalement pour la compagnie VetDiet.

MESSAGE D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Lorsqu'un prélèvement d'échantillons est réalisé pendant une inspection, les résultats qui en découlent vous seront communiqués seulement s'ils se révèlent non conformes aux critères analytiques établis.

Agissons ensemble dans la lutte au gaspillage alimentaire !

Pour en savoir plus visitez le : www.mapaq.gouv.qc.ca/gaspillage-alimentaire-conseils

IDENTIFICATION DE L'INSPECTEUR

Nom de l'inspecteur: FRANCIS LABONTÉ

Adresse: 1525, BOUL. SAINT-JOSEPH, BUR. 3.00, DRUMMONDVILLE, J2C2E9, (Québec)

Téléphone: 819 475-8506 poste 4704

Télécopieur: 819 475-8427

Courriel : Francis.Labonte@mapaq.gouv.qc.ca

Le rapport d'inspection a été réimprimé pour corriger une donnée administrative, sans modification du rapport d'inspection.

Un exemplaire de cet acte a été expédié par la poste à Josée Cournoyer, Drummondville

Fait à DRUMMONDVILLE ce 2024-06-13

Signature :



Date: 2024-01-18

Heure d'arrivée: 09:30

Numéro du rapport d'inspection: 3670399

Raison de la visite: Insp. régulière (01)

Exploitant: JUPITER NOURRITURE POUR ANIMAUX INC.

Établissement: Sans objet

Bannière: Sans objet

Responsable: JOSEE COURNOYER

Adresse de l'établissement: 2575 ROUTE 139, DRUMMONDVILLE, J2A2K3, (Québec)

Numéro de dossier: 2580561 - 1

Numéro spécifique: F-017

Loi sur la santé des animaux, L.C. 1990, CH.21

Loi sur les produits alimentaires (RLRQ, chapitre P-29)

REMARQUES

Inspection trimestrielle de l'usine en compagnie de François Laprade, inspecteur.

Bonnes conditions lors de l'inspection.

Aucuns changements au niveau des fournisseurs et aucun changements dans les installations.

MESSAGE D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Lorsqu'un prélèvement d'échantillons est réalisé pendant une visite d'inspection, les résultats qui en découlent vous seront communiqués seulement s'ils se révèlent non conformes aux critères analytiques établis.

Agissons ensemble dans la lutte au gaspillage alimentaire !

Pour en savoir plus visitez le : www.mapaq.gouv.qc.ca/gaspillage-alimentaire-conseils

IDENTIFICATION DE L'INSPECTEUR

Nom de l'inspecteur: FRANCIS LABONTÉ

Adresse: 1525, BOUL. SAINT-JOSEPH, BUR. 3.00, DRUMMONDVILLE, J2C2E9, (Québec)

Téléphone: 819 475-8506 poste 4704

Télécopieur: 819 475-8427

Courriel : Francis.Labonte@mapaq.gouv.qc.ca

J'ai personnellement constaté les faits et posé les gestes mentionnés dans ce rapport produit le : 2024-01-18

Signature :

[Redacted Signature]

SIGNATURE DE L'EXPLOITANT

Le rapport d'inspection No 3670399 a été remis à Josée Cournoyer

L'exploitant ou son représentant reconnaît avoir pris connaissance de ce rapport.

Signature :

[Redacted Signature]



Date: 2023-11-20

Heure d'arrivée: 14:00

Numéro du rapport d'inspection: 3651709

Raison de la visite: Insp. régulière (01)

Exploitant: JUPITER NOURRITURE POUR ANIMAUX INC.

Établissement: Sans objet

Bannière: Sans objet

Responsable: JOSEE COURNOYER

Adresse de l'établissement: 2575 ROUTE 139, DRUMMONDVILLE, J2A2K3, (Québec)

Numéro de dossier: 2580561 - 1

Numéro spécifique: F-017

Loi sur la santé des animaux, L.C. 1990, CH.21

Loi sur les produits alimentaires (RLRQ, chapitre P-29)

REMARQUES

Inspection trimestrielle.

-Aucun changement par rapport aux installations.

-Aucun changement au niveau des fournisseurs de matières premières.

-Gestion parasitaire effectuée par Agro-extirpation 1x/mois.

MESSAGE D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Lorsqu'un prélèvement d'échantillons est réalisé pendant une visite d'inspection, les résultats qui en découlent vous seront communiqués seulement s'ils se révèlent non conformes aux critères analytiques établis.

Agissons ensemble dans la lutte au gaspillage alimentaire !

Pour en savoir plus visitez le : www.mapaq.gouv.qc.ca/gaspillage-alimentaire-conseils

IDENTIFICATION DE L'INSPECTEUR

Nom de l'inspecteur: FRANCIS LABONTÉ

Adresse: 1525, BOUL. SAINT-JOSEPH, BUR. 3.00, DRUMMONDVILLE, J2C2E9, (Québec)

Téléphone: 819 475-8506 poste 4704

Télécopieur: 819 475-8427

Courriel : Francis.Labonte@mapaq.gouv.qc.ca

J'ai personnellement constaté les faits et posé les gestes mentionnés dans ce rapport produit le : 2023-11-20

Signature :

[Redacted Signature]

SIGNATURE DE L'EXPLOITANT

Le rapport d'inspection No 3651709 a été remis à Josée Cournoyer

L'exploitant ou son représentant reconnaît avoir pris connaissance de ce rapport.

Signature :

[Redacted Signature]



Date: 2023-09-14

Heure d'arrivée: 10:15

Numéro du rapport d'inspection: 3625055

Raison de la visite: Insp. régulière (01)

Exploitant: JUPITER NOURRITURE POUR ANIMAUX INC.

Établissement: Sans objet

Bannière: Sans objet

Responsable: JOSEE COURNOYER

Adresse de l'établissement: 2575 ROUTE 139, DRUMMONDVILLE, J2A2K3, (Québec)

Numéro de dossier: 2580561 - 1

Numéro spécifique: F-017

Loi sur la santé des animaux, L.C. 1990, CH.21

Loi sur les produits alimentaires (RLRQ, chapitre P-29)

REMARQUES

Inspection trimestrielle de l'usine et vérification MRS.

Le formulaire "Absence de coupe de boeuf de 30 mois ou plus contenant du MRS" a été remis et signé pour l'année 2023.

Il n'y a aucun camion de récupération, tout est livré directement à l'usine.

La gestion parasitaire est effectuée par Agro extermination à raison d'une fois par mois.

La matière première provient de [REDACTED] viandes fraîches), [REDACTED] (gras poulet), [REDACTED] (huile saumon).

MESSAGE D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Lorsqu'un prélèvement d'échantillons est réalisé pendant une visite d'inspection, les résultats qui en découlent vous seront communiqués seulement s'ils se révèlent non conformes aux critères analytiques établis.

Agissons ensemble dans la lutte au gaspillage alimentaire !

Pour en savoir plus visitez le : www.mapaq.gouv.qc.ca/gaspillage-alimentaire-conseils

IDENTIFICATION DE L'INSPECTEUR

Nom de l'inspecteur: FRANCIS LABONTÉ

Adresse: 1525, BOUL. SAINT-JOSEPH, BUR. 3.00, DRUMMONDVILLE, J2C2E9, (Québec)

Téléphone: 819 475-8506 poste 4704

Télécopieur: 819 475-8427

Courriel : Francis.Labonte@mapaq.gouv.qc.ca

J'ai personnellement constaté les faits et posé les gestes mentionnés dans ce rapport produit le : 2023-09-14

Signature :

[Redacted Signature]

SIGNATURE DE L'EXPLOITANT

Le rapport d'inspection No 3625055 a été remis à Josée Cournoyer

L'exploitant ou son représentant reconnaît avoir pris connaissance de ce rapport.

Signature :

[Redacted Signature]



Date: 2022-05-18

Heure d'arrivée: 10:00

Numéro du rapport d'inspection: 3444409

Raison de la visite: visite permis (08)

Exploitant: JUPITER NOURRITURE POUR ANIMAUX INC.

Établissement: Sans objet

Bannière: Sans objet

Responsable: LINA OBREGON

Adresse de l'établissement: 2575 ROUTE 139, DRUMMONDVILLE, J2A2K3, (Québec)

Numéro de dossier: 2580561 - 1

Numéro spécifique: Sans objet

Loi sur les produits alimentaires (RLRQ, chapitre P-29)

REMARQUES

Inspection de conformité réalisée en compagnie de mon collègue M. Nick Caron, inspecteur.

L'inspection est effectuée en présence de Mme Lina Obregon et Mme Stéphanie Houle.

Plans approuvés : 17-325-20-B

Date approbation : 20 novembre 2020

Les locaux représentent les plans approuvés.

Des photos ont été prises lors de l'inspection.

MESSAGE D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Lorsqu'un prélèvement d'échantillons est réalisé pendant une visite d'inspection, les résultats qui en découlent vous seront communiqués seulement s'ils se révèlent non conformes aux critères analytiques établis.

Agissons ensemble dans la lutte au gaspillage alimentaire !

Pour en savoir plus visitez le : www.mapaq.gouv.qc.ca/gaspillage-alimentaire-conseils

IDENTIFICATION DE L'INSPECTEUR

Nom de l'inspecteur: JOHANNE CORNEAU

Adresse: 4260, BOUL. BOURQUE, SHERBROOKE, J1N2A5, (Québec)

Téléphone: 819 820-3011 poste 4306

Télécopieur: 819 820-3651

Courriel : Johanne.Corneau@mapaq.gouv.qc.ca

Un exemplaire de cet acte a été expédié par courriel à Mme Lina Obregon, l.obregon@groupeinovo.ca

Fait à SHERBROOKE ce 2022-05-19

Signature :

